



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE TEMPS PASSÉ – Fonds de commerce

Référence : L030348

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 14 mars 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce

CESSION DE FONDS DE COMMERCE Suivant acte reçu par Me Valérie RONARCH, Notaire, à QUIMPER (Finistère), 17 rue Laënnec, le 28 février 2025, enregistré à QUIMPER, le 5 mars 2025, 2904P01 2025 N 00273, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée LE TEMPS PASSÉ, (Société à associé unique), siège social : à LOCRONAN (29180) 4 RUE DU FOUR , identifiée au SIREN sous le numéro 848167193 et immatriculée au RCS de QUIMPER . Au profit de la société dénommée LE TEMPS PASSE, (société par actions simplifiée) siège social : à LOCRONAN (29180) 4 rue du Four, identifiée au SIREN sous le numéro 939715512 et immatriculée au RCS de QUIMPER. Désignation du fonds : fonds de commerce de crêperie pure sis à LOCRONAN (29180), 4, Rue du Four, connu sous le nom commercial « LE TEMPS PASSÉ », et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de QUIMPER (29000), sous le numéro 848167193. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière date des publications légales de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial ayant reçu l'acte.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
